

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

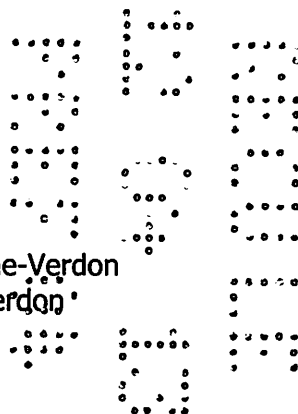
17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mercredi 10 avril 2013 à 16 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 18 mars 2013, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Monsieur Serge COLIN, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Françoise BERENGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes Asse-Bééone-Verdon
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon



Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture

Etaient absents excusés :

Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Délibération n° 2013-10 (10/04//2013)

OBJET : Modification du tableau des cadres d'emploi

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs — Le tableau des cadres d'emploi du Conservatoire n'a pas fait l'objet de toilettage depuis plusieurs années. Cette situation a pour conséquence qu'un nombre important de postes vacants de façon définitive figure au tableau des cadres d'emploi. Il est donc proposé de procéder à la suppression de 39 postes vacants.

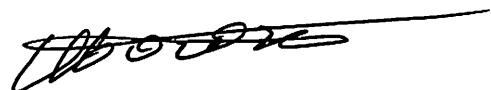
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** la suppression de 39 postes tel qu'indiqué dans le tableau joint en annexe.
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 10 avril 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.

SUPPRESSIONS DE POSTES VACANTS DECIDEES 10 AVRIL 2013

GRADES	D.H.T.	DISCIPLINES	délibérations	Suppressions
Directeur d'Enseignement Artistique de 1ère catégorie	35h		08(15/05/08)	1
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	16 H			1
	16 h		08(15/05/08)	1
Professeur d'Enseignement Artistique classe normale	2h	Art Lyrique		1
	8h	Chant Choral - Techn. Vocale		1
	2h	Chorale		1
	16h	guitare		1
	16h	Clarinette		1
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	20h		11(01/07/10)	1
	9 h	Danse		1
	12h			1
	4h			1
	20h			1
	10h			1
	8h		07(16/02/11)	1
	8h		07(16/02/11)	1
	4h		07(16/02/11)	1
	4h		03(29/09/10)	1
	4h	chant jazz		1
	2h30		17(26/10/09)	1
	TNC	Chant choral		1
	10h			1
	5h50		01(05/02/09)	1
	4h	Danse jazz / théâtre		1
	A.É.A principal 2ème classe	12h	Clarinette	
Coordinateur pédagogique et administratif	35 h	adjoint à la direction		1
Sous total filière culturelle				26
Adjoint d'animation 2ème classe	35h			1
Sous total filière animation				1
Adjoint Administratif 1ère classe	35h		01(05/02/09)	1
	35h			1
Adjoint Administratif 2ème classe	35h			1
	35h			1
	20h		06(08/07/08)	1
	30 h			1
Sous total filière administrative				6
adjoint technique 2ème classe	35h	Accueil et services divers		1
	20 h		07(09/10/08)	1
Sous total filière technique				2
Agent d'accueil	20H	Agent d'accueil	07(22/02/12)	1
	35h	Agent d'accueil		1
Emploi saisonnier		2 postes ouverts	03(29/09/10)	2
Sous total divers				4
TOTAL				39